

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité  
[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

Le Togo désormais membre  
du Commonwealth :



**Que manger en cas d'anémie ?**



**«Wezou», déjà plus de 660.000 différentes prestations effectuées**



La digitalisation administrative :

**Un chemin de non retour au Togo** P.4

COOPÉRATION :



WU Peng, Secrétaire général du FOCAC et Sandra Ablamba Johnson, Secrétaire Générale de la Présidence de la République

**Le Togo et la Chine ensemble pour relever les défis de l'heure** P.2



Le ministre Yark Damehame posant la première pierre

Sécurité :  
**Un poste frontalier bientôt à Ponio, dans le Kpendjal** P.6

Examens de fin d'année :

**De l'urgence de recadrer les visites des autorités dans les centres d'écrit** P.5



# Coopération : Le Togo et la Chine ensemble pour relever les défis de l'heure

**Une délégation chinoise conduite par Monsieur WU Peng, Secrétaire général du Comité de suivi chinois du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) et Directeur général du Département des Affaires africaines du Ministère des Affaires étrangères de la République Populaire de Chine a été reçue en audience hier mercredi 29 juin 2022 par Madame le ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson.**

Au cours de l'audience, les deux personnalités ont abordé les sujets d'intérêts communs, les défis actuels surtout l'insécurité dans la sous-région ainsi que les initiatives lancées par la Chine dans le cadre du FOCAC en faveur des pays africains.

Madame le ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, a salué à cet effet, la qualité de la coopération entre le Togo et la Chine qui se renforce aussi bien sur le plan économique que social.

Au-delà des orientations définies d'un commun accord pour la mise en œuvre des engagements du Forum, les deux délégations ont fait le point des projets en cours de préparation dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture, et surtout le soutien à l'investissement.

Pour le Secrétaire gé-

néral du Comité de suivi chinois du FOCAC, la Chine s'est engagée à appuyer le Togo dans ses efforts de lutte contre le terrorisme.

Les deux pays se sont engagés à renforcer la concertation, la coordination et le soutien réciproque au plan international pour préserver les intérêts communs des deux pays.

Les deux délégations ont également évoqué la célébration commune du 50ème anniversaire des relations entre la Chine et le Togo.

En rappel, la 8ème Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) qui a eu lieu du 29 au 30 novembre 2021 à Dakar au Sénégal, a permis de faire le bilan de la mise en œuvre des engagements du sommet de Beijing de 2018 et de définir les nouvelles orientations pour les trois prochaines années.



Vue partielle lors des échanges

A cette occasion, la Chine a annoncé neuf (09) programmes en faveur de l'Afrique, notamment dans le domaine de la santé, l'agriculture, le commerce, l'investissement, l'innovation numérique, le développement vert, le renforcement des capacités, les échanges humains et culturels et la paix et la sécurité.

En outre, dans le cadre de la coopération entre la Chine et le Togo, la deuxième

session de la commission mixte de coopération sino-togolaise s'est tenue en août 2021 par visioconférence et a permis aux deux parties de passer en revue les progrès obtenus depuis la tenue de la 1ère session de la Commission Mixte en 2008.

De nouveaux engagements ont été pris dans cinq (05) domaines à savoir la lutte contre la pandémie de la COVID-19, l'aide au développement (eau et assainisse-

ment, santé, éducation et agriculture), les financements et infrastructures, l'investissement et le commerce.

Il faut noter que les relations sino-togolaises remontent à septembre 1972. Plusieurs réalisations découlent de ce partenariat. Il s'agit notamment de la sucrerie Sinto d'Anié, du nouveau Palais de la Présidence de la République, du stade Kegué de Lomé, du palais des Congrès de Kara, du contournement routier de Lomé, du nouveau siège du parlement, du nouveau centre administratif des services, rénovation des installations de Radiodiffusion et de télévision.

A cela s'ajoutent, des dons du vaccin Sinovac pour la lutte contre la pandémie de la Covid-19 et des assistances techniques.

CS

## ARCEP : Une lourde sanction infligée à Togo Cellulaire

**Mis en cause pour manquement à ses engagements contractuels, l'opérateur de téléphonie mobile Togo Cellulaire écope de nouveau d'une lourde sanction. L'information émane de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes au Togo (ARCEP-Togo).**

Précédemment, sur convocation, les premiers responsables de ce réseau se sont rendus devant le comité de L'ARCEP pour répondre des irrégularités relevées dans les services de Togo Cellulaire. «La récurrence des cas d'interruption, de perturbation ou de coupure des services en violation de l'obligation d'assurer une disponibilité permanente et continue des services», notamment.

Ayant jugé «insuffisantes», les «causes extérieures» évoquées par le directeur général de Togocom, Paulin Alazard et ses collaborateurs le jeudi dernier, l'ARCEP a requis une «sanction exemplaire» contre l'opérateur comme indiqué par son président Yves Galley au cours de l'audition du jeudi 23 juin 2022.

«Le Comité de direction de l'ARCEP a infligé à Togo Cellulaire, par décision n°2022-006/ARCEP/CD/22 en date du 24 juin 2022, une amende de deux milliards trois cent soixante et un mil-

lions cent cinquante-huit mille trois cent onze (2 361 158 311) francs, correspondant à 2% de son chiffre d'affaires certifié de l'exercice 2021", pour «manquements graves à son obligation de disponibilité permanente, continue et régulière des services de communications électroniques mobiles, conformément à l'article 31 de la loi sur les communications électroniques.», renseigne un communiqué de presse du régulateur, rendu public lundi dernier.

Par ailleurs, Togo Cellulaire a été «enjoint de mettre fin aux manquements d'indisponibilité de service dans un délai de six (6) mois fermes sous peine de sanctions au titre de la récidive.»

Rappelons que l'opérateur Togo Cellulaire s'est déjà vu infligée une amende d'un peu plus d'un milliard FCFA «pour violation du principe de non-différenciation des tarifs des communications intra-réseau et inter-réseau» en 2021.

CS

## Grave accident près de Wahala: Le ministre Yark donne des précisions et présente les condoléances aux familles éprouvées

**La commune de Haho 4 est endeuillée mardi par un grave accident de circulation. Au matin de bonne heure de ce jour un bus a fini sa course dans un ravin faisant des morts et plusieurs blessés. Le drame a obligé les autorités communales à faire le déplacement sur les lieux. L'accident s'est produit à 7Km de Wahala, sur le pont de la rivière Bako. Un camion qui se rendait au marché de Gléi a vu un de ses pneus avant s'éclater sur le pont. A bord du véhicule qui a déraillé, il y a des passagers, majoritairement des femmes commerçantes de céréales de Lomé et surtout de Tsevié qui se rendaient au marché de Gléi.**



pneu avant droit du bus, dû à la vitesse et au mauvais état des pneus en serait la cause. Le bus qui transportait principalement des commerçantes «a dérapé suite à l'éclatement du pneu avant-droit, dû à la vitesse et au mauvais état des pneus, pour se retrouver sous le pont de la rivière», a souligné le général Damehame Yark dans son communiqué.

Dans son développement, l'autorité précise que dans sa chute, le bus a buté contre un teck avant de se renverser sur son flanc droit provoquant d'importants dégâts matériels et humains. On dénombre au total «13 morts et 15 blessés». Les blessés ont été «évacués au centre hospitalier préfectoral de Notsé et les corps déposés à la morgue dudit centre». Par ailleurs, le ministre, au nom

du gouvernement, a présenté ses sincères condoléances aux familles éprouvées et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Les accidents de circulation deviennent de plus en plus nombreux au Togo. De juillet à décembre 2021, les services compétents ont noté 3577 cas d'accidents sur les routes togolaises avec 334 décès et 4655 blessés.

A cela s'ajoutent les 3815 cas enregistrés de janvier à juin 2021 avec 346 morts et 4.721 blessés. C'est selon le dernier bilan dressé par le ministre Yark Damehame en matière de sécurité au Togo.

Ampiaba A.

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
28 BP : 23 Lomé - Togo  
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97  
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

**Responsable**  
Julienne Pawimondom  
BELEI-ALIZIOU

**Directeur de la Publication**  
Daniel E. ASSOTE  
Tél. 92 40 38 43

**Rédactrice en Chef**  
Ampiaba AGHEY-LAWSON

**Rédaction**  
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

## Le Togo désormais membre du Commonwealth: «c'est une plus grande ouverture que ce soit sur les questions diplomatiques, économiques ...» Gerry Taama,

**Le Togo a rejoint le 25 juin dernier 2022, le Commonwealth, devenant ainsi le 56ème avec le Gabon 55ème, les dernières nation à entrer dans le club anglophone bien que ces derniers n'ont pas un lien historique avec le Royaume-Uni. L'annonce a été faite par le Chef de l'Etat Rwandais et nouveau Président en exercice du Commonwealth Paul KAGAME. Quel avantage pour le Togo? A cette question qui est sur le bout des lèvres de la population, Gerry Taama, député et président national du parti d'opposition Nouvel Engagement Togolais, explique sans ambage que cette adhésion du Togo s'inscrit dans une logique de diversification de partenaires.**

Le président de la République a de son côté salué les Etats membres du Commonwealth qui ont jugé digne le Togo pour faire partir de leur organisation.

« Je remercie les États membres du Commonwealth pour l'acceptation de notre candidature en ce jour. L'adhésion du Togo à cette grande famille est une évolution que nous avons souhaitée dans une perspective de renforcement de la coopération entre États et du brassage des peuples. », a écrit le Président Faure GNASSINGBE sur son compte Twitter.

Pourquoi le Togo veut-il rejoindre le Commonwealth ?

Cette adhésion acquise grâce à l'efficacité de la di-

plomatie du chef de l'État, vise à diversifier les partenariats avec le Togo. Si sur le plan politique, une telle adhésion devrait assurer au Togo, « au-delà de son ancien héritage politique britannique, la reconnaissance internationale d'un renouveau historico-politique », les aspects économiques pèsent fortement dans la balance. Dans une nouvelle dynamique économique, le pays de président Faure Gnassingbé cherche en effet à s'ouvrir davantage au reste du monde pour attirer les investissements étrangers et également renforcer ses échanges commerciaux extérieurs.

Avec le Commonwealth, la petite économie de 8 millions de personnes cherche à s'ouvrir à un vaste marché de

plus de 2 milliards de consommateurs. Comptant avant l'arrivée du Gabon et le Togo, 54 États membres et une population estimée à 2,5 milliards d'habitants, le Commonwealth a son PIB évalué à 13.000 milliards \$ en 2020, environ 15 % du PIB mondial pour un taux de croissance de 4,4 % par an depuis 1972. En 2020, les échanges de biens entre le Togo et les pays membres de l'organisation que dirige la Reine d'Angleterre, Élisabeth II, ont dépassé les 670 millions \$ selon des statistiques des Nations-Unies. Le Ghana, le Nigeria - qui font déjà partie de la Cedeao, l'Inde et Singapour étant les plus importants partenaires du Togo. Interrogé sur BBC Afrique en avril dernier après le vote de l'assemblée nationale togolaise en soutien au processus d'adhésion du pays au Commonwealth, Gerry Taama, député et président national du parti d'opposition Nouvel Engagement Togolais, a expliqué les raisons de ce choix par les opportunités économiques et les facilités qu'octroierait le Commonwealth à ses membres.

«Les arguments présentés



Honorable Gerry Taama, Président du NET

par le gouvernement, je vais en citer trois. Le premier, cette ouverture vers un univers de 2 milliards de citoyens, donc, un marché de 2 milliards qui fait que tous ceux qui sont dans l'entrepreneuriat au Togo vont s'ouvrir vers ce marché; des facilités de voyage comme vous le savez le Togo a une population très jeune et puis des facilités de protection puisqu'un Togolais qui aura des difficultés ailleurs dans un pays qui n'a, par exemple, pas des liens diplomatiques avec le Togo sera de facto protégé par un pays du Commonwealth», explique le parlementaire togolais.

Gerry Taama trouve que la demande d'adhésion du Togo s'inscrit dans une logique de diversification de partenaires.

«Beaucoup de pays anglophones aussi ont adhéré à la francophonie, vous avez le Nigeria, vous avez le Ghana. Je pense que ces pays-là ont décidé de diversifier leurs choix de partenariat, de ne pas être exclusivement englués dans des partenariats hérités des indépendances», argumente-t-il. «Donc, c'est une plus grande ouverture que ce soit sur les questions diplomatiques, économiques et sans aucun doute aussi je pense que sur les questions d'influence. C'est une façon peut-être d'avoir un contre-poids en termes de partenaires sur éventuellement les accords internationaux», conclut Gerry Taama.

Suite à la page 5

## «Wezou», déjà plus de 660.000 différentes prestations effectuées

**Dix mois seulement après sa mise en exécution, le programme « Wezou » présente un bilan très probant et satisfaisant. Instauré en août 2021, par le gouvernement togolais, « Wezou » avait pour objectif de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale à travers la gratuité des frais de consultations prénatales, des analyses et des accouchements dans les centres de santé publics et accrédités de premier niveau. Malgré quelques difficultés constatées dans le démarrage dudit projet, « Wezou » a soutenu près de 70 000 accouchements. Un bilan qui bat en brèche les doutes qui entouraient ce programme à sa naissance en ce qui concerne sa faisabilité et sa réussite.**

Depuis son lancement jusqu'à ce jour, près d'un milliard de francs CFA a été investi au profit de 160 000 femmes. Le déploiement du programme a permis de couvrir 680 formations sanitaires sur le territoire. Environ 70 000 accouchements ont été pris en charge et plus de 660 000 différentes prestations effectuées.

«Wezou» accompagne les femmes enceintes depuis la confirmation de la grossesse jusqu'au 42ème jour après l'accouchement. L'initiative épouse l'ambition de renforcement de l'inclusion sociale et de modernisation de l'Etat telle que prévue dans la feuille de route

gouvernementale.

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé fait de la femme enceinte une priorité à travers des programmes de subvention et d'exemption. Le programme «Wezou» vient renforcer ces actions qui illustrent par la subvention à 90% de la césarienne lancée depuis 2011 à travers la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (Camma).

Il y a aussi la prise en charge des fistules obstétricales chez les femmes et du paludisme à travers des traitements préventifs ou curatifs. La césarienne autrefois subventionnée en cas de com-



plication, est intégrée dans le programme «Wezou». Autrement dit, la subvention de l'Etat pour la césarienne est maintenue et continue. Pour renforcer les infrastructures médicales sur meilleure prise en charge des femmes enceintes, le gouvernement prévoit construire cinq 05 nouveaux centres modernes de soins mère-enfant dans les régions du Togo.

Il s'agira d'un grand centre de soins mère-enfant à Togblékopé dans le Grand-Lomé et de quatre centres de soins modernes dans quatre régions du pays notamment, Tandjouaré dans les Sava-

nes, Guérin-Kouka dans la Kara, Sotouboua dans la Centrale et Amou-Oblo dans les Plateaux. Les travaux de construction de ces 05 hôpitaux mère-enfant vont démarrer simultanément pour qu'ils puissent être opérationnels au même moment. La maîtrise d'ouvrage de ce projet du gouvernement est assurée par l'Institut National d'Assurance Maladie.

Cette initiative a pour objectif de renforcer les plateaux techniques du système de soins existant et assurer la disponibilité des soins maternels et néonataux de qualité. Elle s'aligne sur les am-

bitions du gouvernement à travers la feuille de route 2022-2025, qui fait de la couverture santé universelle, un axe majeur de la vision politique du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé.

Par ailleurs, «Wezou» constitue le premier pas d'un panier de soins offerts, destinés à s'élargir en fonction de l'accroissement des ressources. Il vient en anticipation de l'assurance maladie universelle. Le programme ambitionne notamment d'augmenter progressivement le nombre de femmes qui suivent les soins pendant leur grossesse.

L'objectif est d'amoin-drir considérablement les risques d'accouchement difficile pour ces donneuses de vie. Pour sa première année de mise en oeuvre, le gouvernement a prévu une enveloppe de 03 milliards de francs CFA.

Essobiou A.

# Création d'un Conseil National de Gestion des Accords Commerciaux au Togo

**En conseil des ministres ce lundi, le gouvernement a examiné et adopté un projet de décret portant création, attributions, composition et fonctionnement du Conseil national de gestion des accords commerciaux au Togo (CNAC).**

**Le projet de décret crée le Conseil national de gestion des accords commerciaux (CNAC) qui est la structure chargée d'assurer la coordination et le suivi-évaluation de la mise en œuvre des accords commerciaux auxquels le Togo fait partie. Son adoption permettra d'assurer une participation significative des structures impliquées, afin de parvenir à la mise en œuvre efficace des accords commerciaux signés par le Togo. Ainsi, le Togo pourra profiter pleinement de toutes les opportunités qu'offrent les accords et leurs protocoles.**

## Communiqué du Conseil des Ministres

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce lundi 27 juin 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.
2. Le conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, un (01) projet de décret et écouté (03) communications.
- I. Au titre de l'avant-projet de loi,**
3. Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi relatif à l'orientation des transports.
4. Le secteur des transports fait face à de nombreux défis en particulier la nécessité d'améliorer la
- professionnalisation du secteur afin de permettre à notre pays de renforcer sa position de hub logistique et de services conformément aux ambitions de la feuille de route gouvernementale.
5. Le projet de loi d'orientation des transports vise à définir les principes généraux régissant les différents modes de transport au Togo notamment routier, ferroviaire, aérien, maritime, fluvial, lagunaire et lacustre.
6. Son adoption permettra de disposer d'un cadre juridique d'orientation dans lequel tout projet, tout programme dans ce secteur devrait s'inscrire afin de satis-



faire les besoins des usagers dans les conditions de sécurité, de sûreté et de mobilité optimales.

## II. Au titre du projet de décret,

7. Le conseil a examiné et adopté un projet de décret portant création, attributions, composition et fonctionnement du Conseil national de gestion des accords commerciaux au Togo (CNAC).
8. Le présent projet de décret crée le Conseil national de gestion des accords commerciaux (CNAC) qui est la structure chargée d'assurer la coordination et le suivi-

évaluation de la mise en œuvre des accords commerciaux auxquels le Togo fait partie.

9. Son adoption permettra d'assurer une participation significative des structures impliquées, afin de parvenir à la mise en œuvre efficace des accords commerciaux signés par le Togo. Ainsi, notre pays pourra profiter pleinement de toutes les opportunités qu'offrent les accords et leurs protocoles.

## III. Au titre des communications,

10. Le conseil a écouté une communication sur le docu-

ment de programmation budgétaire et économique pluriannuelle ; présentée par le ministre de l'économie et des finances.

11. Ce document permet d'assurer une meilleure allocation des ressources mobilisables en cohérence avec les orientations stratégiques des politiques publiques et des priorités du Gouvernement sur la période 2023-2025. Il s'articule autour de trois points principaux notamment l'évolution économique récente, les perspectives économiques 2023 – 2025 et les priorités nationales et sectorielles.

12. L'activité économique nationale a connu un rebond en 2021, tirée par une conjoncture économique internationale plus favorable et les mesures de soutien à l'économie prises par le gouvernement, se traduisant par un taux de croissance du PIB réel établi à 5,5% en 2021 contre 1,8% en 2020.

13. En perspective, le gouvernement envisage la poursuite des réformes pour l'amélioration du climat des affaires en vue de favoriser l'entrée des investissements

**Suite à la page 6**

## La digitalisation administrative :

# Un chemin de non retour au Togo

**Le processus de la digitalisation totale de l'administration au togo est un chemin de non retour, eu égard à des actes concrets que posent les autorités depuis 2017. C'est dans cette optique que le gouvernement a le 15 juin dernier réalisé un nouveau pas par la concrétisation de la mise à jour significative du portail national des services publics digitalisés de l'administration «<http://service-public.gouv.tg>». L'information a été rendu public par un communiqué signé par Cina LAWSON, ministre de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale.**

Longtemps souhaité et même réclamé par la population afin de faciliter l'accès au différents services administratifs, la demande en ligne des services publics est aujourd'hui une réalité incontournable. Les premières autorités de notre pays très attentives au différentes sollicitations de leurs compatriotes, n'ont lésiné sur aucun moyen pour satisfaire cette préoccupation de la population. Un véritable ouf de soulagement.

Ce portail permet en effet de regrouper en une seule et même interface, l'ensemble des services publics digitalisés de l'administration afin de permettre aux citoyens et aux entreprises d'y accéder à partir d'un compte citoyen ou entreprise unique.

Mis en ligne en 2017, «service-public.gouv.tg» dans son ancienne version était un portail essentiellement informationnel. Il recensait l'ensemble des démarches administratives susceptibles d'être accomplies par les citoyens et entreprises.

Dans sa nouvelle version révèle aujourd'hui, « service-public.gouv.tg» offre maintenant la possibilité aux citoyens et aux entreprises de créer un compte citoyen et/ou entreprise unique qui leur permet d'effectuer en ligne l'ensemble des démarches administratives digitalisées et intégrées au portail, de payer en ligne les frais afférents aux différentes procédures, de suivre l'évolution de leurs dossiers depuis leur compte utilisateur, de garantir l'historique des documents échan-



**Cina Lawson, ministre de l'Economie numérique**

gés avec l'administration, etc. Pour l'heure, le nouveau portail «service-public.gouv.tg» outre l'information sur l'ensemble des démarches administratives intègre quatre (4) démarches entièrement digitalisés à savoir les demandes en ligne de passeport ordinaire et de service, de carte de séjour, de raccordement à l'électricité basse tension, et de permis de construire. D'autres démarches administratives et services publics seront intégrés au portail au fil des mois en priorisant les démarches couramment effectuées par les citoyens et entreprises. L'objectif est d'avoir à l'horizon 2025, 100% des démarches administratives digitalisées et ac-

cessibles sur «service-public.gouv.tg» conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et à la stratégie pour la transformation digitale au togo «stratégie togo digital 2025».

Suite à ce communiqué du gouvernement, relatif au lancement officiel du nouveau portail « service-public.gouv.tg», la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN) informe le public que les demandes de passeport, cartes de séjour et visas se feront désormais en ligne. A cet effet, tout demandeur est tenu d'effectuer les formalités requises en ligne avant d'arriver à la DGDN « lit on dans

une note d'information de ladite institutions.

Il s'agit pour la demande de passeport, de se rendre sur le site sus mentionné, suivre la procédure telle que décrite et lorsque vos dossiers seront prêts, vous vous rendez à la Direction Générale de la Documentation Nationale pour le dépôt définitif des dossiers dans un premier temps et pour le retrait en seconde phase. Cette digitalisation réduire à coup sûr les pots de vin, les pertes de temps et les attroupelement monstre auxquels on assiste presque chaque jour au niveau de différents services.

Rappelons qu'au togo pas mal de services se font déjà en ligne. Vivement que la réduction du prix de l'internet et son efficacité à haut débit sur toute l'étendue du territoire national accompagnent ce projet louable. L'État doit également renforcer la lutte contre la cybercriminalité pour rassurer la confidentialité des données des citoyens.

**Daniel A.**

## Examen de fin d'année :

# De l'urgence de recadrer les visites des autorités dans les centres d'écrit

**La fin de l'année scolaire au Togo, comme partout ailleurs, est sectionnée par des différents examens. Notamment CEPD, BEPC, BAC1, BAC2, BTS et autres. Pour s'assurer du bon déroulement de ces examens et surtout pour encourager les élèves, les autorités administratives ou locales visitent habituellement les différents centres d'écrits sur toute l'étendue du territoire national. Cette pratique très appréciée par les parents d'élèves et les candidats devient un élément perturbateur quand elle se déroule dans le désordre, d'où l'urgence qu'elle soit réglée pour ne pas compromettre le bon déroulement des épreuves.**

A quelle heure les autorités doivent visiter les centres d'examen, quel est le cahier de charge des autorités lors des visites des centres, quelles conduites les autorités doivent tenir vis-à-vis des examinateurs et des candidats ? Face aux zèles de certaines autorités lors de leur passage dans les centres d'examen, ces interrogations méritent des réponses de la part des ministères de tutelle. En Guinée, en plein examen du Baccalauréat le 18 juin dernier, dans une vidéo devenue virale sur la toile, on peut voir le préfet de Siguiiri, à l'époque, le lieutenant colonel Ibrahima Douramoudou Keïta, avec l'aide des professeurs en train de recenser les têtes touffues. Ainsi tous les candidats qui ont des cheveux touffus ou des coiffures extravagantes ont été coiffés par les militaires à temps de ciseaux. Cette vidéo a suscité diverses réactions de la part des internautes. Certains ont lié la scène à la gouvernance du pays par un militaire. D'autres estiment que c'est le seul moyen pour décourager les jeunes à adopter des coiffures bizar-

res. Dans sa réaction officielle face à cette bavure, le président de la transition, colonel Mamadi Doumbouya, a relevé purement et simplement le Lieutenant-Colonel Ibrahima Douramoudou Keïta de ses fonctions de préfet de Siguiiri. « Le Lieutenant colonel Ibrahima Douramoudou Keïta, matricule 18342G, précédemment préfet de Siguiiri est limogé de ses fonctions et mis à la disposition de l'Etat-major général des armées », a précisé le décret. Cette sanction infligée à ce préfet indique clairement l'inopportunité de son acte. Car le contrôle des habillements et des coiffures des élèves devraient être effectué et sanctionné au cours de l'année ou au pire des cas à l'entrée des centres d'écrits afin que les candidats puissent se mettre en règle avant le début des épreuves. Ceci permettra d'éviter de perturber les candidats en pleine épreuves.

Si en Guinée le préfet a été démis de ses fonctions pour avoir troublé les élèves en examen du BAC2, au Togo, c'est un superviseur d'un centre d'écrit qui a été viré par contre pour avoir



Prof Ihou Wateba  
Majesté, ministre  
de l'Enseignement  
Supérieur

empêché un préfet de perturber les candidats déjà accrochés à leurs épreuves. Il s'agit de monsieur Mensah YAWOGAN, superviseur du baccalauréat session de juin 2022 au centre d'écrit du lycée Agbodrafo. « Il est porté à notre connaissance votre refus d'accès aux salles d'examen du centre d'écrit du lycée d'Agbodrafo au préfet des lacs, représentant local du ministère de l'administration territoriale co-organisateur du baccalauréat dans les territoi-

res « lit on dans une note du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, prof. Majesté Ihou WATEBA. Suite à ce constat, le ministre a immédiatement relevé le superviseur du baccalauréat du lycée Agbodrafo, de ses fonctions.

« En attendant que vous nous adressiez, sous soixante-douze (72) heures, une lettre d'explication circonstanciée sur vos comportements préjudiciables au représentant du pouvoir central au niveau

déconcentré, nous vous signifions que vous êtes relevé de vos fonctions de supérieur du baccalauréat en cours, dès réception de la présente lettre », a souligné prof. Ihou WATEBA.

A en croire Mensah YAWOGAN, son acte n'avait rien d'autre que de protéger les candidats qui avaient déjà les épreuves dans les mains de peur qu'ils ne perdent le fil de leurs idées et du temps déjà imparti. Ces comportements des préfets guinéens et togolais qui risquent d'hypothéquer la réussite des candidats doivent susciter auprès des autorités compétentes une redéfinition des conditions des visites des gouvernants dans les centres des différents examens scolaires de fin d'année en priorisant la concentration des candidats.

Daniel A.

## CENI : Les nouveaux membres se familiarisent avec le rôle et la responsabilité dans le processus de décentralisation

**Du 28 juin au 1er juillet 2022, se tient au ROC Hôtel à Atakpamé, un séminaire de formation à l'endroit des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), axé sur le thème, « Rôle et responsabilité de la CENI dans le processus de décentralisation ». L'atelier a été ouvert en présence du représentant du ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale et du développement des Territoires, Awèdèou Tchassé, et du secrétaire général de la commune Ogou 1, représentant le Maire de la commune.**

L'objectif de ce séminaire de formation est de renforcer les capacités des membres de l'institution et de permettre une meilleure préparation pour la réalisation des prochaines activités de l'institution, notamment les élections régionales de 2023.

Les travaux de ce séminaire de formation tourneront autour de huit communications phares relatives aux enjeux électoraux, telles que: « La sécurisation des élections », présentée par le Colonel Messan Akobi, secrétaire général du ministère de la Sécurité et de la protection civile ; « La CENI : missions, composition, organisation et fonctionnement » et « Le travail en équipe au sein de la CENI », par Tozim Potopere, président de la sous-commission des opérations électorales, formation et informatique ; Aussi sera t-il question des thèmes: « Elections régionales 2023 et perspectives », par Dr Théophile Kossi René Kapou, rapporteur de la sous-commission communication et relations publiques ; « Les



Photo de famille des nouveaux membres

fondamentaux juridiques du contentieux électoral », par Yempab Nam-Tchougli, membre de la Cour constitutionnelle ; « Les procédures comptables et financières de la CENI », par Awandé Baba Bidikim, inspecteur central du Trésor, contrôleur financier délégué près la CENI ; « Le budget des opérations électorales » et « Défi de la logistique et sécurisation des opérations électorales », par Edouard Logozo, expert logistique et finances auprès de la CENI ; « Le cycle électoral », par Ouro-Bossi Tchacondo, président du Centre d'observation et de promo-

tion de l'Etat de droit (COPED). En ouvrant les travaux, le président de la CENI, Dago Yabre a «salué le professionnalisme» des intervenants et invité ses collègues à «l'assiduité afin de tirer meilleure partie du séminaire».

Auparavant, le préfet d'Ogou, Edoh Akakpo, tout en souhaitant la bienvenue aux membres de la CENI, a exhorté ces derniers à poursuivre l'organisation des consultations électorales, notamment les élections régionales de manière transparente, apaisée et inclusive. Rappelons que, les membres de la CENI ont été élus le 24 mars 2022 par l'Assemblée nationale et ont prêté serment le 04 avril 2022 pour organiser et superviser les élections futures, notamment celles des conseillers régionaux

Fristnewsmadia

## Le Togo désormais membre du Commonwealth:

«c'est une plus grande ouverture que ce soit sur les questions diplomatiques, économiques ...»

Gerry Taama,

Suite de la page 3

C'est d'ailleurs dans cette optique que la Grande Bretagne a ovationné ce choix capital et lucide pour le développement du Togo opéré par les premières autorités du pays. « C'est vraiment un honneur de servir en tant qu'ambassadrice du Royaume-Uni au Togo. (...) Il faut féliciter le Togo pour son entrée dans le Commonwealth. Au regard de l'importance des valeurs du Commonwealth dans le monde, c'est bien d'avoir le Togo comme membre. C'est

quelque chose d'important à féliciter » a précisé la nouvelle ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume-Uni au Togo, Harriet Clare Thompson lors de la présentation de sa lettre de créance au chef de l'Etat togolais.

Vivement que les exigences du Commonwealth puissent être traitées avec diligence de la part du Togo pour le bonheur du peuple togolais.

Essobiou A.

## Sécurité : Un poste frontalier bientôt à Ponio, dans le Kpendjal

Face à la recrudescence des menaces sécuritaires surtout au nord du Togo, les autorités ne lésinent sur aucun moyen pour lutter contre le terrorisme, ce phénomène qui met en mal la quiétude des paisibles populations. C'est ainsi que, le jeudi 23 juin 2022, la première pierre pour la construction à Pognon (au nord du pays, commune de Kpendjal ouest) d'un poste pour renforcer la Sécurité frontalière avec le Burkina Faso, a été posée.



Le ministre Yark lors de la pose de première pierre

Selon les informations, c'est le général de brigade Damehame Yark, ministre de la Sécurité et de la Protection civile du Togo qui a procédé à la pose de cette pierre. « Renforcement des frontières Nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo ». Le projet est mis en œuvre par l'OIM et financé par le Bureau international des stupéfiants. Selon le Gal. Ce poste frontalier de Ponio bénéficiera de l'application des lois (INL) du Département d'État des États-Unis d'Amérique. L'ensemble de l'infrastructure sera bâti sur une superficie de 6946 m<sup>2</sup> (le bâtiment lui-même va occuper 352 m<sup>2</sup> et le parking 533 m<sup>2</sup>). La fourniture d'équipements de patrouille et la construction d'installations d'eau à travers un forage

photovoltaïque, d'assainissement et d'hygiène sont les autres aspects importants de ce projet de construction. Au ministère de la sécurité et de la protection civile, on fait savoir que la future infrastructure, dont les travaux dureront 6 mois, intégrera des fonctionnalités et équipements modernes de gestion des flux migratoires tels que le système d'information et d'analyse des données sur la migration (MIDAS). L'initiative se veut selon les autorités d'améliorer la sécurité aux frontières terrestres en augmentant les capacités techniques et matérielles des agences de gestion des frontières pour répondre efficacement aux défis émergents tout en renforçant la résilience des communautés frontalières, contribuer au meilleur contrôle des mouvements migratoires. Il est aussi question d'assurer l'amélioration des mécanismes d'intervention d'urgence en matière de santé publique aux frontières, le renforcement de l'engage-

ment et de la coopération avec les communautés frontalières et le renforcement de la coopération des agences des frontières.

A en croire Abibatou Wane, la cheffe de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Ghana, Togo et au Bénin, ce projet constitue le commencement d'un processus qui permettra à terme, d'avoir un poste frontalier bien bâti et équipé répondant aux normes internationales et permettant de réguler le flux migratoire dans la zone avec l'installation de l'application de gestion de flux migratoires (MIDAS).

Pour le Gal Yark Damehame, la situation sécuritaire dans la sous-région ouest africaine est devenue un sujet de préoccupation majeure pour tous les États de la CEDEAO. « L'apparition des nouvelles menaces liées à la montée en puissance des groupes armés terroristes, ainsi que la commission quasi quotidienne des actes terroristes dans le Sahel et la proximité du pays avec le Burkina Faso sont de nature à tirer la sonnette d'alarme sur la gravité de la menace qui a commencé à secouer les pays du Golfe de Guinée », a-t-il indiqué.

C'est dire que le Togo se dote des moyens, des stratégies nécessaires pour être à même de répondre efficacement aux défis de l'heure en termes de sécurité frontalière.

Ampiaba A.

## Création d'un Conseil National de Gestion des Accords Commerciaux au Togo

Suite de la page 4

directs étrangers dans le pays, le renforcement des mécanismes d'inclusion pour une prospérité partagée entre tous les togolais ainsi que des actions de lutte contre l'insécurité.

14. Le conseil a approuvé le document et a instruit pour sa présentation devant la représentation nationale conformément à la réglementation en vigueur.

15. Le conseil a ensuite écouté une communication relative à la mise en place d'une structure d'accompagnement et d'appui aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) ; présentée par le ministre chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel.

16. Afin de rendre plus efficace les mesures d'aides et de soutien en faveur des TPME, notre pays a inscrit au

titre des priorités de l'action gouvernementale, l'amélioration des mécanismes d'accompagnement et d'appui aux TPME, qui représentent à elles-seules près de 80% du tissu économique national, à travers une réforme inscrite à la feuille de route gouvernementale 2020 - 2025.

17. Afin d'avoir un meilleur impact opérationnel de ladite réforme et dans le souci d'avoir une synergie d'actions, il s'avère nécessaire de mettre en place un dispositif intégrateur et fédérateur de tous les mécanismes et instruments existants et à venir visant l'accompagnement des TPME. IV. Au titre des divers,

18. Mme le Premier ministre a adressé les admirations du gouvernement au Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour l'adhésion de notre pays au Commonwealth.

19. Elle a salué le leadership

du Chef de l'État qui, selon elle, permet un rayonnement du Togo.

20. Elle a invité tous les membres du gouvernement à prendre les dispositions afin de saisir toutes les opportunités offertes par cette adhésion.

21. Le conseil a ensuite écouté un compte rendu relatif au lancement de la nouvelle version de la plateforme « service-public.gouv.tg ».

22. Avec cette nouvelle version, quatre processus sont dématérialisés : le permis de construire ; la demande de passeport ; la demande de raccordement à l'électricité ; la demande de carte de séjour.

23. Le conseil a salué ces réformes qui visent à rapprocher les administrations des usagers et qui s'inscrivent dans la stratégie Togo digital 2025.

Fait à Lomé, le 27 juin 2022  
Le Conseil des Ministres

## Astuces

### Que manger en cas d'anémie ?

**Vous souffrez d'anémie et vous vous demandez quels aliments privilégier pour retrouver de l'énergie ?** *Véronique Liégeois, diététicienne-nutritionniste, nous livre ses conseils pour combattre cette carence en globules rouges.*



L'anémie est le signe d'une carence en globules rouges (hémoglobine) dans le sang. Or, ce sont ces mêmes globules qui transportent l'oxygène des poumons vers l'ensemble du corps. Les principaux symptômes de l'anémie sont la fatigue, la pâleur, la chute de cheveux, les ongles mous et le manque de souffle dans les cas plus sévères. Plusieurs facteurs peuvent entraîner une anémie. « Celle-ci touche davantage les femmes que les hommes, notamment à cause des cycles menstruels. Les règles abondantes affectent, en effet, les réserves en fer. L'anémie peut également être causée par un changement d'alimentation, si l'on mange moins de viande, par exemple. Il peut aussi y avoir des petits saignements dans l'estomac... C'est pourquoi il faut toujours chercher l'origine de cette baisse de globules rouges », précise Véronique Liégeois, diététicienne-nutritionniste et auteure, entre autres, de *Les plats de légumes* (éditions Solar). Le diagnostic de l'anémie sera confirmé par une prise de sang.

Comblent le manque de fer L'anémie est souvent précédée d'un manque de fer. C'est un signal d'alarme qui invite déjà à réagir en adoptant une alimentation adaptée. Ainsi, pour lutter contre l'anémie, Véronique Liégeois recommande de consommer des aliments riches en fer, en vitamine B9 (acide folique) qui favorise la synthèse des globules rouges, en protéines et en vitamine C. Celle-ci favorise l'absorption du fer par notre corps.

Il existe deux sources de fer : le fer héminique qui se trouve dans la viande et le poisson et le fer non héminique issu des végétaux et des œufs. L'avantage du premier est qu'il est plus présent dans ces aliments et plus assimilable par notre organisme. La viande rouge, notamment les abats, et le boudin noir\* (22,8 mg / 100g pour le boudin noir poêlé) sont particulièrement riches en fer et très bien assimilés par notre organisme. L'experte conseille d'en manger trois fois par semaine. Le poisson et les autres viandes contiennent également du fer bien assimilé.

Pour les végétariens ou végétaliens, le tofu représente une alternative intéressante, même s'il est moins bien absorbé du fait de son origine végétale. Les moules (cuites à l'eau : 3,99 mg / 100g) et les coquillages

d'une manière générale sont également des alliés pour combattre les carences en fer, tout comme les œufs. Les légumineuses comme les lentilles, les pois chiches, les haricots blancs, les céréales complètes, le boulgour, le quinoa sont plus riches en fer que le riz blanc ou les pâtes. Pensez donc à les inclure dans vos menus ! De la vitamine C pour mieux assimiler le fer

L'experte rappelle qu'il est important de consommer des fruits (kiwis, cassis, fraises, oranges...) et légumes (épinards, blettes, petits pois, fèves...) pendant les repas. Ils contiennent, en effet, de la vitamine C qui facilite l'assimilation du fer. Veillez toutefois à bien les consommer frais et crus pour en préserver les bienfaits. Pour combattre l'anémie, misez également sur les algues. Elles sont riches en vitamines, en minéraux et en fer. N'hésitez pas à saupoudrer vos salades et potages avec des paillettes d'algues.

De la même manière, les amandes, les noix, les herbes aromatiques (le persil, la coriandre, la ciboulette, le thym...) sont à inclure dans votre alimentation. « On les consomme certes en petite quantité mais c'est toujours un plus pour la santé », ajoute la diététicienne-nutritionniste. Elle conseille également de mettre, dès que l'occasion se présente, un filet de jus de citron sur sa nourriture pour favoriser l'assimilation du fer. En revanche, évitez de boire du thé ou du café pendant votre repas car ils diminuent l'absorption du fer. Privilégiez plutôt des tisanes ou du rooibos, par exemple.

« L'anémie est très longue à traiter, cela peut prendre des mois. Il faut être patient pour reconstituer ses réserves en fer. Ces apports nutritionnels doivent donc se faire de manière régulière et sur la durée. Parfois, des compléments alimentaires peuvent aider, comme ceux d'algue de spiruline, par exemple. Très riche en fer, elle est généralement bien tolérée », conclut Véronique Liégeois. Avec un peu de patience et une alimentation adaptée, vous devriez retrouver votre tonus !

Source: bioalaune

## La ministre Lidi Bessi Kama portée à la tête de la commission médicale de la Fédération



La ministre des sports et des loisirs du Togo vient d'ajouter une nouvelle casque à ses fonctions. Elle vient d'être nommée présidente de la commission médicale de la Fédération Internationale de Handball ce mardi, 28 juin 2022, la nouvelle a été rendue publique par les services de communication de la fédération internationale de handball ce jour. Le lieutenant colonel déjà membre de cette commission au niveau continentale a été donc promu première responsable de la commission médicale de la fédération mondiale de la discipline.

plaine. À cet effet, elle va diriger cette commission médicale pour les quatre prochaines années composée de six membres. Notons que cette nomination est une reconnaissance à Lidi Bessi Kama qui emboîte ainsi les pas à son aîné Auguste Dogbo dans les instances internationales de la discipline. Auguste Dogbo est l'actuel trésorier général de la CAHB. Un autre fils du Togo en la personne de Kangni Vitalis Ametekoe qui est également membre de la commission.

launetogo.info

## Mali: la nouvelle feuille de route proposée par le Col. Assimi Goïta

Après avoir promulgué la nouvelle loi électorale, Assimi Goïta propose une nouvelle feuille de route qui met fin au pouvoir des militaires en 2024.



À quelques jours du prochain sommet de la CEDEAO, Bamako met les bouchées doubles pour obtenir la levée des sanctions. Le gouvernement malien a proposé un chronogramme clair aux Maliens. Selon les informations, un premier calendrier pour les élections au Mali a été discuté lors d'une réunion de représentants des partis politiques avec le ministre de l'Administration territoriale. Selon le journaliste et ancien correspondant de l'AFP Serge Daniel, le chronogramme prévoit un

référendum en mars 2023, suivi par des élections territoriales en juin et des législatives en octobre et novembre 2023. L'élection présidentielle aurait lieu en février 2024. Ce calendrier qui n'est qu'une proposition est la dernière mesure prise par Bamako avant le sommet ordinaire de la CEDEAO prévu le 3 juillet à Accra. La CEDEAO devrait y décider de maintenir ou de lever les vigoureuses sanctions commerciales et financières imposées le 9 janvier au Mali.

Afrik-plus.com

## Football : La ministre des sports se félicite de la nomination de Shéyi Adébayor à la CAF

L'ex-capitaine des éperriers du Togo, Emmanuel Shéyi Adébayor a été nommé au début de cette semaine à la Commission technique du développement du Football africain (Technical and development committee) pour le compte de la zone B de l'Union des fédérations ouest africaines de football (UFOA Zone B). A ce poste, l'ancien joueur du Real Madrid va jouer un rôle de premier plan pour la Confédération africaine de Football (CAF). La nouvelle a été chaleureusement accueillie par la ministre des Sports et Loisirs, Dr Lidi Kedeka Bessi-Kama. « J'ai appris avec un réel plaisir la nomination de notre compatriote, E. Adebayor, ex-capitaine des Eperviers et ballon d'or africain, au sein du



comité technique et de développement de la CAF pour la zone UFOA B. Félicitations, Champion ! Plein succès à toi », a-t-elle posté sur son compte Twitter. Il faut préciser que Shéyi Adébayor n'est pas la seule légende africaine désignée à

ce poste. Il travaillera aux côtés d'autres stars bien connues du monde footballistique. En effet comme lui, les ex internationaux Joseph Antoine Bell et Jérémie N'Jitap sont aussi nommés dans la même commission.

## Une dent couronnée d'or est tout ce qui reste du héros de l'indépendance congolaise assassiné, Patrice Lumumba

Abattu par un peloton d'exécution en 1961 avec le soutien tacite de l'ancienne puissance coloniale belge, son corps a ensuite été enterré dans une fosse peu profonde, déterrée, transporté sur 200 km, enterré à nouveau, exhumé, puis découpé en morceaux et finalement dissous dans de l'acide.

Le commissaire de police belge Gérard Soete, qui a supervisé et participé à la destruction des restes, a pris la dent, comme il l'a admis par la suite.

Il a également parlé d'une deuxième dent et de deux doigts du cadavre, mais ceux-ci n'ont pas été retrouvés.

Une page se tourne-t-elle entre la RDC et son ancienne puissance coloniale ?

Des excuses de l'Occident à propos de la colonisation, mais toujours pas de réparations

Que savons-nous du masque rendu par le roi de Belgique à la RD Congo en «prêt indéfini» ?

La dent a maintenant été rendue à la famille lors d'une cérémonie à Bruxelles en mi-juin 2022.

L'impulsion de Soete d'empêcher les parties du corps fait écho au comportement des fonctionnaires coloniaux européens qui, au fil des décennies, ont ramené des dépouilles chez eux en guise de souvenirs macabres.



Mais il s'agissait aussi d'une ultime humiliation pour un homme que la Belgique considérait comme un ennemi. Soete, apparaissant dans un documentaire en 1999, a décrit la dent et les doigts qu'il a pris comme «une sorte de trophée de chasse». Ce langage suggère que pour le policier belge, Lumumba - qui était vénéré sur tout le continent comme une voix majeure de la libération africaine - était moins qu'humain.

Pour la fille de Lumumba, Juliana, la question est de savoir si les auteurs du crime étaient humains.

«Quelle quantité de haine faut-il avoir pour faire cela ?» demande-t-elle.

«Cela rappelle ce qui s'est passé avec les nazis, prendre des morceaux de personnes - et c'est un crime contre l'humanité», a-t-elle déclaré à la BBC.

Lumumba s'était hissé au rang de Premier ministre à l'âge de 34 ans. Élu dans les derniers jours du régime colonial, il dirigeait le cabinet de la nation nouvellement indépendante.

En juin 1960, lors de la passation de pouvoir, le roi belge Baudouin fait l'éloge de l'administration coloniale et parle de son ancêtre, Léopold II, comme du «civilisateur» du pays. Il ne mentionne pas les millions de personnes qui sont mortes ou ont été brutalisées sous son règne, lorsqu'il a fait de ce qui s'appelaient alors l'État libre du Congo sa propriété personnelle.

Cette incapacité à reconnaître le passé laissait présager des années de déni de la part de la Belgique, dont elle commence seulement à se rendre compte aujourd'hui.

BBC

# DOUANES AEROPORT

EXIGEZ LA QUITTANCE  
**SÉCURISÉE**  
CONTRE TOUT PAIEMENT

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION APPELEZ LE NUMÉRO VERT : **8280**



La douane se rend disponible aux voyageurs pour toute information et renseignement relative à ses services. En vue de lutter efficacement contre la corruption, l'OTR a mis un numéro vert, 8280, à la disposition des voyageurs pour dénoncer tout acte de corruption.

Web : [www.otr.tg](http://www.otr.tg)  
Email : [dodacp@otr.tg](mailto:dodacp@otr.tg) / [otr@otr.tg](mailto:otr@otr.tg)  
Tél : (douane aéroport) : +228 22 26 01 47









## La SAFER

Le Système autonome de financement de l'entretien routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préservée par l'État, destinée à assurer le développement durable du territoire togolais.

Créée par décret n°0 3013-018/PR du 26 mars 2012, la SAFER est un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est chargé d'assurer la supervision des activités de la SAFER, et un conseil d'administration, qui est chargé de définir la stratégie de la SAFER.

Elle est financée par les contributions des usagers de la route, les taxes routières et les cotisations des entreprises du secteur privé et de leurs représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'une structure organisationnelle et budgétaire de la société et

- ENTRETIEN ROUTIER**
- GESTION DES POSTES DE PEAGES**
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Route nationale n°1 (Agoè Cacavelli) Lomé-Togo BR8646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES